

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 3 – POULE A

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0051 US. ST PIERRE 2 Exempte
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0420 JS. METTRAY 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 Exempte

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2 Exempte
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2
 53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2
 53 37 0420 JS. METTRAY 2 Exempte

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 Exempte
 53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
 53 37 0420 JS. METTRAY 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2

53 37 0051	US. ST PIERRE 2	ROUX	Isabelle	06 63 07 04 22	isa37.roux@gmail.com
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 2	AUBERT	Malèk	06 48 28 56 70	malek_trabelsi@live.fr
53 37 0420	JS. METTRAY 2	FERNANDEZ	Carole	06 87 23 09 54	cfernandez@hotmail.fr
53 37 0505	TRUYES CORMERY 1	SANCHEZ	Valérie	06 16 22 24 51	vbrazil37@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 3	CHANCEL	Alexandra	06 64 74 68 81	alex.math.chancel@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 3 – POULE B

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 Exempte
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 *

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 Exempte
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 Exempte
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 Exempte
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 Exempte
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2

53 37 0119	TC. VAL INDRE 2	TABEY	Véronique	06 72 74 90 86	veronique.pia@wanadoo.fr
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 3	CASSERON	Sylvie	06 64 69 21 69	david.casseron0176@orange.fr
53 37 0173	AS. LUYNES 2	PETIT	Alexandra	07 82 09 42 44	alexploq@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 2	LEDROIT	Margaux	06 64 66 12 76	margaux.ledroit@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 2	MORIN	Frédéric	02 47 50 38 23	fredmorin37@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
 - Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 3 – POULE C

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
 53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 Exempte

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0263 AS.MONTS 2 Exempte
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0189 TC ESVRES 2 Exempte

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 Exempte
 53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 2 Exempte

53 37 0189	TC ESVRES 2	CLERMONTE	XAVIER	06 27 95 03 17	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0263	AS.MONTS 2	CAMUS	Anne	06 26 73 74 55	annecamus37@gmail.com
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 2	BELLANGER	Sylvie	06 60 07 35 08	sylvie.bellanger31@orange.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 2	THOUIN	ChrysteLe	06 71 11 11 71	chrysteLehouin2@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 2	BOIVIN	Estelle	06 72 74 49 44	boivinstl@yahoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 3 – POULE D

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2 Exempte
 53 37 0195 TC. STE MAURE 3 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 2
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0195 TC. STE MAURE 3 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
 53 37 0044 USE. AVOINE 2 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 Exempte

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 Exempte
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 2

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2
 53 37 0044 USE. AVOINE 2 Exempte

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0195 TC. STE MAURE 3 Exempte
 53 37 0044 USE. AVOINE 2 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2

53 37 0001	SKIN UP ACADEMY 2	BOIS	Laurence	06 07 26 85 45	lbois@skinupacademy.com
53 37 0044	USE. AVOINE 2	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 3	FERRAND	Manon	07 88 04 24 30	manonferrand2008@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 4	BUILLIT	Isabelle	06 20 95 55 95	isabelle.buillit@gmail.com
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2	VIVION	Fabienne	06 62 48 35 29	patrick.vivion@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 LO 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 3 – POULE E

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 2
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0212 RS. ST CYR 2 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1
 53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 2
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0212 RS. ST CYR 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3
 53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1

53 37 0212	RS. ST CYR 2	KREHER	Julien	06 83 82 10 20	jkrehertennis@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTESV3	LE BIAVANT	Violaine	06 52 91 58 28	violainelebiavant@gmail.com
53 37 0437	NICOLAISIEN. US 1	RENOU	Stéphane	06 07 79 62 67	renou.stephane37@gmail.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 1	LEFAY	Isabelle	06 15 75 55 68	coeffardisabelle@yahoo.fr
53 37 0478	AS. VERETZ 1	ROGER	Océane	07 86 85 84 39	oceane.roger@gmail.com
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1	VIVION	Fabienne	06 62 48 35 29	patrick.vivion@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 LO 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 3 – POULE F

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2

53 37 0050	TC. LOCHOIS 2	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0063	T BLERE VDC 2	Blot	Julie	06 74 03 41 96	j-blot@live.fr
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 1	LACROIX	Camille	06 78 56 47 63	camille.lacroix@hotmail.fr
53 37 0155	TC. VOUVRAY 1	BAPT	Delphine	06 89 29 30 02	d-bapt@orange.fr
53 37 0560	AZAY TC. 2	GIBERTINI	Isabelle	06 62 85 36 04	isabelle.gibertini@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 3	BOIVIN	Estelle	06 72 74 49 44	boivinstl@yahoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 LO 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 3 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0545 SORIGNY AS. 1 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 4

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4
 53 37 0366 AS. FONDETTES 4 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0545 SORIGNY AS. 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 4

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 4
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0545 SORIGNY AS. 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0366 AS. FONDETTES 4 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4

53 37 0001	SKIN UP ACADEMY 2	MOREAU	Léo	06 40 08 30 91	leoo.mooreau@gmail.com
53 37 0050	TC. LOCHOIS 2	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 4	LABRUNE	Thibault	06 12 67 01 69	thibault.lbr@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 4	GOBLET	Laurent	06 26 24 33 36	laurentgoblet37@gmail.com
53 37 0545	SORIGNY AS. 1	MAURICE	Laurent	06 62 77 70 65	l.maurice37@orange.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 3	BREMONT	Mikaël	06 78 18 72 61	mikabremont@hotmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 3 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2
 53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
 53 37 0047 TC. CHINON 3 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5
 53 37 0420 JS. METTRAY 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0420 JS. METTRAY 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3
 53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2
 53 37 0047 TC. CHINON 3 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2

53 37 0047	TC. CHINON 3	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0189	TC ESVRES 1	CLERMONT	XAVIER	06 27 95 03 17	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0420	JS. METTRAY 2	DENIS	Timothe	06 11 01 28 19	timothenis2@gmail.com
53 37 0437	NICOLAISIEN. US 1	RENOU	Stéphane	06 07 79 62 67	renou.stephane37@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 2	BREMONT	Mikaël	06 78 18 72 61	mikabremont@hotmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 5	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 LO 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 3 – POULE C

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 4

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4
 53 37 0570 ES. OESIENNE 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
 53 37 0212 RS. ST CYR 4 * / 53 37 0323 US GENILLE 1

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 4

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0570 ES. OESIENNE 2 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 4
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 * / 53 37 0323 US GENILLE 1

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
 53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
 53 37 0212 RS. ST CYR 4 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4

53 37 0050	TC. LOCHOIS 3	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR 4	KREHER	Julien	06 83 82 10 20	jkreherennis@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 3	DAGUET	David	06 79 46 75 42	david.daguet37@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 4	BUTIN	Ludovic	06 64 03 59 15	ludovic.butin@gmail.com
53 37 0323	US GENILLE 1	MICHOU	Gaetan	06 71 42 51 17	nanouk905@hotmail.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 2	VEYRINAS	Jean-Claude	06 18 48 20 92	jeanclaude.veyrinas@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 3 – POULE D

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5
 53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3
 53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2
 53 37 0044 USE. AVOINE 5 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0044 USE. AVOINE 5 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5
 53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5
 53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3

53 37 0044	USE. AVOINE 5	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 5	LHOMOND	Bertrand	06 08 49 23 97	bertrandlhomond@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 2	BERGOT	Sebastien	06 59 75 83 07	sb.bergot@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 3	LIGEARD	Lucas	07 88 72 39 74	lucasligeard.pro@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 3	GOBLET	Laurent	06 26 24 33 36	laurentgoblet37@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 3	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 3 – POULE E

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 3

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1
 53 37 0420 JS. METTRAY 3 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6
 53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 3

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 3
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1
 53 37 0420 JS. METTRAY 3 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6

53 37 0043	ACA Tennis 2	LUCAS	Laurent	06 03 92 23 56	lau.1977@hotmail.fr
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 6	ODE	Patrice	06 14 60 40 38	patrice.ode@laposte.net
53 37 0063	T BLERE VDC 2	GOURIN	David	06 89 28 72 84	gourin.david@gmail.com
53 37 0360	TC. NAZELLES 1	LARDY	Quentin	06 69 45 39 46	quentinlardy@gmail.com
53 37 0420	JS. METTRAY 3	RICHARD	Bruno	06 52 74 87 27	ricbruno37@gmail.com
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 1	GONCALVES DE ALMEIDA	Pedro	06 61 33 61 51	pedrogoncalves@sfr.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans tous les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 3 – POULE F

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 2
 53 37 0044 USE. AVOINE 4 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 4 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2
 53 37 0478 AS. VERETZ 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 4

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0044 USE. AVOINE 4 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5
 53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 4 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0478 AS. VERETZ 2 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2
 53 37 0044 USE. AVOINE 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 4
 53 37 0715 TC CINQ MARS 4 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 2
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5

53 37 0044	USE. AVOINE 4	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0047	TC. CHINON 2	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 5	BRUTUS	Théo	06 38 38 02 18	theo.brutus@gmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 2	DUGAS	Nicolas	06 26 90 35 78	nicolasdugas.b@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 4	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 2	DREUX	Ambroise	06 41 96 63 60	ambroise.dreux@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double Division D1.

- 3 simples et 1 double Divisions D2,D3,D4,D5.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 3 – POULE G

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 3

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
 53 37 0043 ACA Tennis 3 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0043 ACA Tennis 3

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5 * / 53 37 0043 ACA Tennis 3
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5
 53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
 53 37 0043 ACA Tennis 3 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2

53 37 0043	ACA Tennis	RAPICAULT	Titouan	06 37 74 98 90	titourapicault@gmail.com
53 37 0051	US. ST PIERRE	SOULARD	Rafaël	07 67 40 12 49	rafael.soulard1405@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS	COUET	Laurent	06 61 49 04 93	lolo.couet@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA	GUYADER	Pascal	06 95 81 40 21	pascal.guyader@neuf.fr
53 37 0415	TC MANTHELAN	DASPREMONT	VINCENT	06 95 67 25 17	v_daspremont@yahoo.fr
53 37 0505	TRUYES CORMERY	CHEROUVRIER	Patrick	06 37 85 40 15	patrickcherouvrier@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 3 – POULE H

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0332 TC. VERNOU 2 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2
 53 37 0051 US. ST PIERRE 3 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
 53 37 0332 TC. VERNOU 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 3

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2
 53 37 0051 US. ST PIERRE 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0332 TC. VERNOU 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 3

53 37 0051	US. ST PIERRE	GIACOMONI	Anthony	06 60 29 62 91	giacomoni.anthony@gmail.com
53 37 0144	ST AVERTIN TENN	RIGNAULT	Hugo	06 64 02 10 89	hugo.rignault@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS	STOCKER	Serge	06 12 54 22 97	serge.stocker.tennis@gmail.com
53 37 0332	TC. VERNOU	TEXIER	Sébastien	06 84 50 19 94	sebtex@hotmail.fr
53 37 0418	AS. ROCHECORBON	BARDEAU	Julien	06 21 29 76 96	julien.bardeau@live.fr
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES	CARVALHO	Romain	07 89 44 47 34	romain.carvalho@icloud.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans tous les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.